

## Centre national de la fonction publique territoriale

**Arrêté du 20 janvier 2018 modifiant l'arrêté n° 113 923 du 15 décembre 2017 portant ouverture de concours (concours externe et concours interne) pour le recrutement des conservateurs territoriaux de bibliothèques (session 2018)**

NOR : *FPTC1802839A*

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 29 janvier 2018, il convient de modifier l'article 4 de l'arrêté du 15 décembre 2017 comme suit : au lieu de « est de 15 », lire « est de 18 ».